

**FICHE D'INSCRIPTION A UN STAGE DE VOILE 2024**

**LOCATION 2024**

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Début du stage ou de la location :

Fin du stage ou de la location :

Adresse principale :

Téléphone :

Email (valide et obligatoire pour la prise de la licence voile):

..... @ .....

Adhésion au club obligatoire	10 €
Location de combinaison néoprène	10 €
Licence/Passeport	13.50 €
Moussaillon de 6 à 8 ans	126.50 €
Optimist/Laser Bug de 7 à 12 ans	136.50 €
Dériveur Laser Bahia à partir de 12 ans	146.50 €
Location Laser Bahia	80 €
Test antipanique	10 €
Total	

**Règlement :**

1. Chèque (Merci d'établir votre chèque bancaire ou postal à l'ordre de CN Kornog Ouessant)  
A envoyer au : Centre Nautique Kornog - 29242 OUESSANT

2. Chèque ANCV uniquement

3. Espèces uniquement sur place

4. Virement bancaire (merci de nous contacter pour le RIB)

Le règlement ne sera encaissé que le 1er jour du stage.

Pour information : *Possibilité de payer une partie du stage en chèque bancaire et l'autre en chèques vacances ANCV par exemple.*

**Extrait du règlement intérieur du Centre Nautique Kornog dit CNK :**

- décline toute responsabilité en cas de non-respect du règlement intérieur du CNK affiché à l'accueil

- dégage toute responsabilité du stagiaire en dehors des heures légales des activités.

- décline toute responsabilité en matière de vols qui pourraient survenir dans et devant ses locaux. Vérifiez auprès de votre assurance si vous êtes indemnisés en cas de vol.

- fournit le matériel de navigation sur les activités programmées (support nautique, gilet de sauvetage)

"Je soussigné(e), Madame, Monsieur responsable du mineur inscrit ou moi-même, si non mineur, atteste accepter l'extrait du règlement intérieur du CNK » (*Règlement intérieur entier visible à l'accueil du centre nautique*)

**Autorisation parentale :**

Dispositions légales : *D'après le ministère de la Jeunesse et des sports, pour la pratique en école de voile : les personnes mineures doivent être porteuses d'une autorisation de leurs parents ou de la personne assurant leur tutelle pour pratiquer les activités. La signature validera l'autorisation parentale pour les stages (de la saison en cours).*

**Attestation de natation :**

Je soussigné(e) père, mère, tuteur ou « moi-même » pour les majeurs, certifie sur l'honneur que l'adhérent inscrit sait « nager » selon les minimums requis demandés :

- Pour le stage Moussaillon : test antipanique possible la veille du stage : 10 €
- Moins de 16 ans : 25 m avec ou sans brassière et une immersion de la tête.
- Plus de 16 ans : 50 m avec ou sans brassière, départ plongé.

**Aptitude physique :**

Pour les licences annuelles : *Conformément à l'Article L231-2, modifié par la LOI n°2016-41 du 26 janvier 2016 - art. 219 I. : L'obtention d'une licence d'une fédération sportive est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline concernée.*

**En cas de problème médical particulier pouvant entraîner des complications au cours de l'activité, il est demandé aux parents de bien vouloir nous prévenir à l'inscription.**

**Droit à l'image :**

J'AUTORISE ou NON, le CNK à prendre des photos (de vous-même et/ou de votre enfant) à les utiliser uniquement pour l'illustration des activités. (*Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés : art 27 - Modifié par Loi n°2004-801 du 6 août 2004 - art. 5 JORF 7 août 2004*)

**Personne à prévenir en cas d'urgence :**

Nom :

Prénom :

Téléphone :

**Pour les mineurs :** Autorise le stagiaire mineur à regagner seul le domicile : OUI / NON

**Pour information :** Assurance contrat collectif : Les garanties sont affichées au club et sont à votre disposition sur simple demande. Les adhérents sont assurés par la MAIF Brest et les activités délivrant la licence enseignement ou sportive FFV : Groupe MDS – Mutuelle des sportifs. Assurance complémentaire facultative : Possibilité de souscrire une assurance individuelle couvrant les accidents corporels avec des garanties plus élevées (Formulaire club FFVoile MDS)

Fait à .....le..... / ..... / 2024